

## SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 19 Juillet 2016

L'an deux mille seize et le dix-neuf juillet à 18h30 à la salle communale de Castanet le Bas, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi sous la présidence de M. FALIP Jean-Luc, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault - Maire de Saint Gervais sur Mare

### Etaient présents :

M. DURAND Jean-Bernard

Mmes BOBIN Annie, GRANIER Valérie LOPEZ Michèle

MM. BONNEL-LOUBET Jean-Pierre, CALVET Yvan, CASTAGNE Pierre, CHIFFRE Jérôme, GUIBBERT Bernard, NAVARRO Armand

### Absents excusés :

Mme BONNEL Line donne procuration à Mme BOBIN Annie

Mme BOSSA Bérangère donne procuration à Mme GRANIER Valérie

M BAYLE Jérôme donne procuration à M. FALIP Jean-Luc

M. CLEMENTE André donne procuration à M NAVARRO Armand

Nombre de membres : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 11

*Date de convocation : 11 juillet 2016*

*date d'affichage : 11 juillet 2016*

*Secrétaire de séance : Annie BOBIN*

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant une minute de silence suite aux attentats de Nice. Il présente le procès-verbal de la réunion précédente approuvé par les membres présents, puis il donne la parole à madame LOPEZ, conseillère municipale du hameau, qui souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie les administrés pour leur présence.

### **1 - Point sur les travaux** réalisé par Monsieur DURAND

λ Travaux assainissement suite au sinistre de septembre 2014 : le montant prévisionnel était estimé à 1 240 000 €HT. A aujourd'hui, les travaux réalisés s'élèvent à 1 163 000€HT. La reconstruction complète du réseau est pratiquement terminée.

λ La rénovation du toit de la mairie a démarré par le côté collège. En septembre, le côté rue de Castres sera réalisé.

λ Le dossier «mise en sécurité et préservation des berges du Casselouvre (et de la rue du Quai) » est lancé. La consultation pour retenir un bureau d'étude pour l'étude de sol est en cours et sera présenté au prochain conseil municipal.

Madame LOPEZ réalise un bilan des travaux effectués sur le hameau : aménagement du ruisseau de St Laurent, réfection totale du réseau assainissement (ruisseau de Janenq et station), enrochement du petit parking, réfection de la route du Buis (2<sup>ème</sup> partie), entretien du clocher, réfection de l'enrobé sur la place et du parking à côté de la salle communale. Madame LOPEZ remercie Monsieur DURAND pour sa compétence et la coordination avec les entreprises en charge des travaux.

Elle rappelle que des dommages ont été causés sur le mur de l'autre côté de la route en face de la salle. Une réfection serait nécessaire.

Madame LOPEZ informe les personnes présentes de la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde pour la commune. Une réunion publique sera organisée ultérieurement pour sensibiliser le maximum d'administrés. Madame GRANIER présente succinctement ce dossier au public et précise que cette réunion se tiendra après une rencontre avec les sapeurs-pompiers et les services de l'Etat.

## **2- Divers**

**Dossier façade** présenté par Monsieur CHIFFRE (DCM2016/45)

Le Conseil Municipal :

- Vu le règlement et la délibération correspondante en date du 11 juillet 2014
- Vu le dossier de demande d'aide au titre du poste « réfection façade » déposé par Madame NEGRE Anne-Marie, domiciliée à 77 rue de Castres 34610 St Gervais sur Mare
- Vu l'avis de la Commission « Façades »
- Décide, conformément au règlement, d'attribuer l'aide proposée par la Commission :  
montant travaux « façade » = 8 248.08 € TTC / montant aide = 824.81 €

**Hameau des Nières:** Monsieur CALVET informe que le glas a sonné lors de la journée de deuil national du lundi 18 juillet en hommage aux victimes des attentats de Nice.

**Hameau de Mècle :** Monsieur BONNEL-LOUBET convie tous les élus à l'apéritif du repas du hameau du 14 août. Monsieur DURAND informe que la Commune est propriétaire du bien cadastré section A n°433 (anciennement immeuble de Monsieur SAMOÏLOV) depuis le 7 juillet 2016.

**Affaires scolaires :** Madame GRANIER, à la demande de Monsieur le Maire, fait un point sur la stabilité des effectifs pour la rentrée scolaire 2016. Elle informe que l'équipe pédagogique sera composée de 3 enseignantes à temps complet (Mesdames ROBERT, PERRE et MAURIN) ainsi que d'un enseignant supplémentaire nommé sur un poste spécifique pour faire le lien CM2-6e.

Suite à la réfection de la façade de l'école, Madame GRANIER indique que des dégradations ont déjà été constatées (tags). Un message a été passé à certains adolescents qui se regroupaient devant l'établissement : si les auteurs de dégradations sont retrouvés, leurs parents devront prendre en charge financièrement la remise en état. Les services de gendarmerie ont été prévenus de ces dégradations récurrentes.

Monsieur le Maire informe que l'inauguration du collège des Ecrivains Combattants se tiendra le même jour que celle des stèles de la Forêt des Ecrivains Combattants, à savoir le vendredi 30 septembre 2016. Il précise que pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, l'équipe pédagogique du collège porte le projet européen ERASMUS.

**Gîtes communaux :** Monsieur le Maire présente la nouvelle plaquette d'information des gîtes communaux. Monsieur DURAND rappelle que le rafraichissement du gîte d'étape se déroulera à partir de janvier 2017.

**Maison de retraite :** Monsieur le Maire communique des travaux entrepris par les maisons de retraite de la commune : MBV les Treilles (mise en accessibilité de certains logements) et Château La Roche (extension de 17 lits). Ces travaux confortent la volonté des gestionnaires de maintenir et développer l'activité de ces structures sur notre territoire.

**Tarification assainissement :** Monsieur DURAND réexplique l'actualisation des tarifs de la redevance assainissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette augmentation est prise pour les 5 ans à venir afin de faire face aux investissements et à la création d'un emploi, ce budget devant être en équilibre.

**Loi NOTRE :** Monsieur le Maire à la demande de Madame LOPEZ donne un complément d'information sur les compétences des collectivités découlant de la loi NOTRE.

**Réparation du béal :** Monsieur le Maire explique que la subvention du conseil départemental pour aider à la réalisation des travaux de réfection du béal a été versée au SIVU de la Mare. Il indique qu'une réunion sera organisée avec le responsable du service pour faire le point sur ce dossier.

Pour conclure, Monsieur le Maire fait part de la circulaire de la Préfecture au sujet de la vigilance à avoir suite aux attentats. Il appelle donc au bon sens de la population et des élus pour signaler tout comportement suspect afin de minimiser les risques.

Clôture des débats à 19h45